

AEDES

GUEP'CLAC Appât liquide

Flacon 500 ml

Attractif liquide pour le piégeage de guêpes et frelons.
Formulation écologique spécifique aux insectes ciblés
Inodore et agit rapidement quelle que soit la température.



UTILISATIONS

- Habitat : terrasses, abords des piscines et jardins.
- Zones arboricoles fruitières et viticoles.
- Lutte en apiculture contre le frelon asiatique

CONDITIONNEMENT

- Flacons de 500ml
- Carton de 12 flacons

DESCRIPTION

- Appât liquide concentré en flacon de 500ml, destiné à la capture des guêpes et frelons aux abords des maisons, des piscines et dans les jardins.
- Composé d'extraits d'arômes alimentaires, d'acide acétique en solution aqueuse.
- A utiliser dans le piège « *Guep'Clac* ».
- Principaux insectes visés : Guêpe commune (*Vespula vulgaris*), guêpe germanique (*Vespula germanica*), et frelon (*Vespa crabro*).

MODES D'EMPLOI

- Ouvrir le piège en tournant le couvercle dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- Verser 125ml d'attractif « *Guep'Clac appât* ».
- Ajouter 250-300ml d'eau pour atteindre le repère de niveau du piège.
- Refermer le piège et le suspendre à l'abri du vent, si possible exposé mi-ombre, mi-soleil.
- Par des températures extérieures élevées (>35°C), compléter le niveau d'eau régulièrement et suspendre le piège à l'ombre.
- Grâce à l'attractif « *Guep'Clac appât* », les insectes attirés se noient rapidement dans le piège.
- Dès que le piège est saturé (après 10 -15 jours d'exposition) : le vider et renouveler l'opération.

AVANTAGES

- Attractif naturel permettant une lutte écologique
- Pratique d'emploi : à diluer dans l'eau (1Volume/2Volumes).
- Inodore et d'effet immédiat quelle que soit la température.
- Formulation spécifique aux insectes ciblés : n'attire ni abeilles ni bourdons
- Comprend un agent stabilisateur et des tensio-actifs facilitant la noyade des insectes piégés.
- Permet également la capture de mouches et moucherons situés alentour du piège.

LIMITES D'UTILISATION

- Ne pas placer le piège à moins de 30m d'une ruche, dans le cas où l'attractif « *Guep'Clac* » ne serait pas utilisé dans celui-ci.
- Tout emploi d'attractif domestique (confiture, sirop...) est susceptible d'entraîner le piégeage d'abeilles et bourdons.

PRECONISATIONS D'EMPLOI

- L'appoint d'eau ou le renouvellement de l'appât doit se faire le matin tôt, laissant le temps aux insectes piégés la veille de se noyer pendant la nuit.

AEDES

75 rue d'Orgemont 95210 SAIN-GRATIEN - Tél : 01 39 89 85 86
Fax : 01 39 89 86 44 - E-mail : info@aedes.fr - Catalogue sur site Web : www.aedes.fr